

**2-06-2005** CICR News 05/41

## Le CICR prend part à la libération de détenus palestiniens

Agissant en tant qu'intermédiaire neutre, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pris part au processus de libération de 400 Palestiniens détenus en Israël, qui sont ramenés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Le 31 mai et le 1er juin, des délégués du CICR se sont entretenus sans témoin avec les 400 détenus afin de s'assurer de leur accord quant au lieu de leur libération. L'institution a fait tout son possible pour que soit respecté le choix de ceux qui voulaient être amenés là où vivent leurs familles.

Aujourd'hui, des délégués du CICR étaient présents aux différents endroits où avaient lieu les libérations (Tarqumiya, Beituniya, Tulkarm, Salem et Erez) afin de superviser le processus.

Depuis 1967, en vertu de la quatrième Convention de Genève de 1949, le CICR visite les lieux de détention israéliens où sont incarcérés des Palestiniens. L'objectif de ces visites est d'évaluer les conditions de détention et le traitement réservé aux détenus.

### **Informations complémentaires :**

**Steven Anderson, CICR Jérusalem, tél. : +972 57 7 735 235**

**Iyad Nasr, CICR Gaza, tél. : +972 59 603 015**

**Uriel Masad, CICR Tel-Aviv, tél. : +972 64 681 455**